



FICHE D'INSCRIPTION **ECOLE DE GOLF 2023-2024**

NOM **PRÉNOM**.....

ADRESSE.....
.....

CODE POSTAL.....

VILLE

TEL. PARENTS : DOMICILE

PORTABLE

DATE DE NAISSANCE

EMAIL

N° DE LICENCE

GROUPE PRECEDENT - NIVEAU DE JEU DRAPEAU.....

HORAIRE DU COURS 2022-2023

COURS ET HORAIRE SOUHAITÉ 2023-2024

TARIF

MODE DE REGLEMENT : ESPECES CB AMEX CHEQUE

ECHELONNÉ EN 3 FOIS*

Date et Signature

FICHE D'URGENCE MEDICALE

Je soussigné(e) / nous soussignés (Nom et prénom du représentant légal ou des représentants légaux) :

Adresse :

Autorise(nt) les membres de l'encadrement administratif et/ou technique du club, du Comité Départemental de référence, de la Ligue d'île de France ou de la Fédération Française de Golf à prendre les dispositions suivantes en cas de maladie ou d'accident et, notamment, à avertir les services de secours d'urgence (SAMU) afin que le joueur mineur :

NOM ET PRENOM Né(e) le

Soit orienté, le cas échéant, vers une structure hospitalière.

Le Club, le Comité Départemental de référence, la Ligue d'île de France de Golf et le Fédération Française de Golf s'efforceront de prévenir les représentants légaux ou le représentant légal dans les meilleurs délais, aux fins de mise en relation avec des professionnels de la santé, aux numéros suivants :

N° de téléphone domicile

Adresse mail (obligatoire)

N° de téléphone portable de la mère

N° de téléphone du travail de la mère

N° de téléphone portable du père

N° de téléphone du travail du père

Nom et numéro de téléphone le cas échéant d'une personne susceptible de vous prévenir rapidement

Observations éventuelles (traitements médicaux, allergies, autres...) :

.....

Fait à Le

Signature du représentant légal / des représentants légaux :

AUTORISATION DE REPRODUCTION ET DE REPRESENTATION DE PHOTOGRAPHIE POUR UNE PERSONNE MINEURE

Je soussigné(e) :

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL :

VILLE :

REPRESENTANT LEGAL DE L'ENFANT :

NE(E) LE :A

AUTORISE LE GOLF DE L'ILE FLEURIE

Dont le siège est situé Ile des impressionnistes, 78420 Carrières-sur-Seine

À reproduire ou présenter à titre gracieux la ou les photos prises par lui et représentant le mineur ci-dessus désigné sur le site internet de l'école de golf du club de l'île fleurie, ou sur tout autre site internet ou supports papiers liés à la pratique du golf ou à la communication autour d'un événement golfique.

Cette autorisation est donnée jusqu'au 30 juin 2024, mais pourra être révoquée à tout moment sur simple demande écrite de votre part, adressée au Golf de l'île fleurie dont l'adresse figure ci-dessus, cette révocation ne prenant effet que pour les utilisations engagées postérieurement à sa réception par le golf de l'île fleurie.

Fait à Le

Signature du ou des représentant(s) légal (aux)

CHARTRE DE L'ECOLE DE GOLF

Cette charte précise les droits et les devoirs des enfants et de leurs parents. Elle sera signée dans l'objectif de respecter le règlement intérieur de l'école de golf et d'améliorer les attentes de l'équipe pédagogique.

ORGANISATION GENERALE

- Le tarif de l'école de golf inclut les balles de practice pendant les cours
- Les jours de froid, les leçons pourront être faites à l'intérieur pour travailler les règles et l'étiquette
- Les cours sont dispensés de septembre à juin, hors vacances scolaires

TENUE VESTIMENTAIRE

Dans l'enceinte du golf :

- Une tenue correcte est exigée (le port du jean est prohibé)
- Chaque enfant se doit d'avoir une tenue vestimentaire appropriée aux conditions météo

ASSIDUITE

- Assister à la totalité des séances sauf en cas de raison majeure - prévenir en cas d'absence
- Etre ponctuel aux séances et ne pas partir avant le terme de chacune d'entre elles.
- A la fin des cours, il est obligatoire que l'enfant soit récupéré par un parent ou adulte ayants droits.
- En tout état de cause, en cas de retard de la personne en charge de le récupérer, l'enfant devra attendre au club house et non à l'extérieur de l'enceinte (parking compris).

ATTITUDE

- Avoir un comportement qui ne puisse nuire à la sécurité, ni au bon déroulement des séances.
- Lors de sa présence dans l'enceinte du club, il ne devra pas perturber les activités régulières des membres ou golfeurs.
- Dans le club house, j'enlève ma casquette et je dis « bonjour ».

RESPECT

- Respecter le personnel de golf, les pros, les bénévoles encadrant et tous les membres du club.
- Respecter le matériel de prêt (le rendre propre), le parcours ainsi que les espaces mis à disposition.

IMPORTANT

L'encadrement se réserve le droit de suspendre ou de refuser des enfants dont le comportement ne serait pas conforme aux termes de la présente charte.

Date :

Les parents

L'enfant

PYRAMIDE DES NIVEAUX



Baby

De 4 à 7 ans
45 min par semaine
250€

Progression

De 7 à 18 ans
1h par semaine
595€ ou 3x200€

Compétition 1

De 7 à 18 ans
1h30 par semaine
790€ ou 3x269€

Compétition 2

De 7 à 18 ans
1h30 par semaine
790€ ou 3x269€

Elite

Avec José Filipe Lima
2h par semaine
890€ ou 3x288€

+ Licence FFG obligatoire